

2018
2019

Changement d'Affectation d'École (COSA)



BROCHURE D'INFORMATION

INTRODUCTION

Les élèves à Montgomery County doivent fréquenter l'école de la zone établie dans laquelle ils résident (école de quartier) ou l'école à laquelle ils sont attribués conformément à leur Programme d'Enseignement Personnalisé (IEP). Les élèves peuvent faire une demande de Changement d'Affectation d'École (Change of School Assignment - COSA) de l'école de quartier, ou de l'école attribuée à travers le processus de l'IEP, basé sur les critères suivants:

- **DIFFICULTÉ EXCEPTIONNELLE**—Lorsqu'une difficulté exceptionnelle documentée est démontrée. Des problèmes qui sont communs à un grand nombre de familles ne constituent pas une difficulté exceptionnelle.
- **DÉMÉNAGEMENT FAMILIAL**—Lorsqu'une famille déménage au sein de Montgomery County, la préférence de rester dans l'école originale sera considérée uniquement pour compléter l'année scolaire en cours, sauf pour les élèves du Grade 11 qui pourront demeurer jusqu'à l'obtention de leurs diplômes de fin d'études secondaires.
- **FRÈRES ET SŒURS**—Lorsqu'un frère cadet ou une sœur cadette souhaite fréquenter l'école où un frère/une sœur aîné(e) sera inscrit(e) dans le programme scolaire régulier/général, ou dans un programme d'éducation spéciale, durant l'année scolaire où le frère cadet/la sœur cadette souhaite s'inscrire.
 - » Lorsqu'un frère/une sœur aîné(e) fréquente un programme magnet, un programme d'immersion de langue, ou un autre programme sur demande, une demande de COSA peut être approuvée pour le programme scolaire régulier pour les frères cadets ou les sœurs cadettes sur une base de cas par cas. Une telle autorisation exigerait une étude de l'espace des salles de classe, des inscriptions du niveau de grade, des allocations du personnel, ou d'autres facteurs qui affectent les écoles impliquées.

Les critères ci-dessus concernant les frères et les sœurs ne s'appliquent pas si un changement de limites géographiques a eu lieu.

LES ÉLÈVES SUIVANTS NE SONT PAS REQUIS DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE COSA S'ILS VEULENT FRÉQUENTER UNE ÉCOLE DIFFÉRENTE AU SEIN DE LEUR CONSORTIUM:

- Les lycéens qui résident dans les régions du Northeast Consortium (NC) ou du Downcounty Consortium (DCC) et qui voudraient fréquenter une autre école du Consortium.
- Les collégiens qui résident dans la zone du Middle School Magnet Consortium (MSMC) et qui voudraient fréquenter une autre école de MSMC ou qui ont passé par la loterie de processus de Choix de MSMC et font appel à une école du MSMC.

SI VOUS VOULEZ FRÉQUENTER une autre école au sein du Consortium, vous devez soumettre une lettre d'appel écrite et signée à la Division of Consortia Choice and Application Program Services (DCCAPS) à 11721 Kemp Mill Road, Silver Spring, Maryland 20902. Pour recevoir des informations sur les changements d'écoles au sein du NEC, DCC, ou MSMC, contactez DCCAPS au 240-740-2540, ou visitez le site web à www.montgomeryschoolsmd.org/departments/schoolchoice.

VEUILLEZ NOTER: En acceptant un COSA, le parent ou tuteur légal doit fournir le transport.

- **Division of Pupil Personnel and Attendance Services (DPPAS)**

301-315-7335 Fax: 301-279-3971

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

- **Comment est-ce que je fais la demande pour un transfert d'école?**

Le **FORMULAIRE 335-45 DE MCPS, Demande de Changement d'Affectation d'École (Request for Change of School Assignment - COSA)**, est inclus dans cette brochure. Le formulaire est aussi disponible en ligne à www.montgomeryschoolsmd.org/info/transfers/ et peut se trouver en six autres langues. Remplissez-le et rendez-le à votre école de quartier pour examen, vérification de résidence, et signature par le directeur. L'école transmettra le formulaire à DPPAS pour être traité.

Les élèves qui sont nouveaux au système scolaire doivent être inscrits et enregistrés dans leur école de quartier avant de soumettre une demande de COSA. Les demandes de COSA ne seront pas traitées avant que l'élève ne complète la vérification de résidence et le processus d'inscription à l'école de quartier.

- **Quand est-ce que je devrais faire la demande?**

Les demandes de COSA pour l'année scolaire 2018-2019 doivent être soumises entre le 1er février et le 1er avril de l'année scolaire qui précède l'année du transfert souhaité. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour notifier les parents/tuteurs légaux et les élèves de la décision concernant leur demande de COSA avant le 31 mai. Les demandes de COSA soumises après le 1er avril seront acceptées uniquement si l'élève est un nouveau résident de Montgomery County, ou si une situation d'urgence a lieu avant le 1er avril. Les documents à l'appui qui s'appliquent à cette situation doivent être fournis. Les élèves qui attendent une décision de COSA fréquenteront leur école affectée jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise.

- **Qu'advient-il de ma demande de COSA après qu'elle n'ait été soumise?**

Après la vérification de résidence et la signature par le directeur de votre école de quartier, la demande est transmise à DPPAS, qui reçoit 3,000-4,000 demandes chaque année. DPPAS complète une enquête avant de prendre une décision.

- **Quand saurai-je si ma demande a été approuvée ou rejetée?**

Le personnel de DPPAS s'efforce de notifier les parents/tuteurs légaux par courrier au mois de mai.

- **Quelle est la signification d'une difficulté unique?**

Une difficulté unique dépend de la situation individuelle et personnelle de la famille. Les problèmes qui sont communs à un grand nombre de familles, telles que les questions impliquant les services de garde d'enfants ou les préférences de programmes/cours, ne constituent pas une difficulté, sauf s'il existe des facteurs contraignants supplémentaires. La documentation qui peut être vérifiée doit accompagner toute demande de difficulté, ou sinon la demande sera refusée.

- **Quelle documentation ai-je besoin de soumettre avec ma demande de COSA?**

Cela dépendra de votre situation individuelle; cependant, les documents doivent représenter des faits qui peuvent être vérifiés. Des exemples comprennent des documents financiers, des lettres provenant de professionnels de la santé, et des lettres provenant d'employeurs.

- **Le processus de transfert est-il le même pour les écoles élémentaires appariées?**

Oui. Si un élève fréquente une école élémentaire appariée sur une demande de COSA approuvée, il/elle doit soumettre un formulaire de COSA, qui sera automatiquement approuvé à l'école élémentaire desservant les grades supérieurs.

- **Quel est le processus pour les élèves qui sont attribués à Poolesville Elementary School qui souhaitent fréquenter Monocacy Elementary School?**

Ils doivent soumettre un formulaire de COSA, qui sera automatiquement approuvé.

- **Que faire si mon enfant reçoit des services d'éducation spéciale?**

Les élèves qui reçoivent des services d'éducation spéciale disponibles dans toutes les écoles suivent le processus normal de COSA. Cependant, si la demande de COSA est approuvée, aucun transport n'est fourni. Les élèves recevant tout autre service d'éducation spéciale ne doivent pas utiliser le formulaire de COSA. Ils devraient soumettre leur demande par écrit au Department of Special Education Services à 850 Hungerford Drive, Room 230, Rockville, Maryland 20850. Les décisions relatives aux demandes pour les élèves qui reçoivent des services d'éducation spéciale qui ne sont pas disponibles dans toutes les écoles seront prises après le 1 juillet. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 301-279-3837.

- **Est-ce que les demandes de COSA sont approuvées pour des académies, des programmes exclusifs, ou des cours uniques?**

Non. Les programmes spéciaux et les cours uniques ont été conçus pour l'école dans laquelle ils sont situés. Les COSA pour ces écoles doivent répondre aux mêmes critères que toute autre demande de COSA. Voir la page 2 de cette brochure pour des exemples de programmes qui sont dispensés du processus.

- **Est-ce que le transport est fourni à la nouvelle école?**

Non. Le transport est la responsabilité du parent/tuteur légal.

- **Est-ce que mon enfant sera éligible à participer dans les sports interscolaires à la nouvelle école?**

Les lycéens qui sont approuvés pour un COSA pour une école en dehors du groupement d'écoles actuel de l'élève doivent fréquenter la nouvelle école durant toute une année civile avant de pouvoir participer dans des activités sportives, sauf s'ils demandent une dispense pour les activités sportives. Les collégiens qui ont reçu un COSA pour un nouveau groupe d'écoles secondaires et qui souhaitent rester dans ce groupe pour la transition au lycée doivent aussi refaire la demande, mais l'inéligibilité sportive est automatiquement dispensée. Veuillez appeler l'athletic Unit au 240-453-2594 pour de plus amples informations.

● **Une fois que mon enfant aura été approuvé pour un COSA, ai-je besoin de faire une demande chaque année?**

- L'élève peut demeurer dans cette école sur la base d'un COSA jusqu'à ce qu'il/elle soit prêt(e) à passer au prochain niveau scolaire, sauf si une demande de COSA a été approuvée pour uniquement un an.
- Bien que la soumission d'un nouveau formulaire de COSA soit requise, un collégien sur un COSA approuvé sera automatiquement approuvé pour fréquenter le lycée du groupe-ment d'écoles de son collège.
- Les élèves dans les grades élémentaires sur un COSA doivent soumettre une autre demande de COSA et démontrer une difficulté afin de pouvoir fréquenter un collège autre que leur école de quartier.

● **Une fois que mon enfant a été approuvé pour un COSA, est-ce que cette décision peut être révoquée?**

Un directeur pourra demander que l'acceptation pour un COSA soit révoquée si, par exemple, des infractions disciplinaires ou des problèmes d'assiduité scolaire continus ont eu lieu.

● **Est-ce qu'il y a des programmes qui sont dispensés du programme de COSA?**

Les programmes suivants sont des exemples de programmes qui sont dispensés du processus de COSA; cependant, d'autres critères de sélection peuvent s'appliquer.

- Programme Magnet en Science, Mathématiques, Informatique à Montgomery Blair High School
- Centre des Arts Plastiques (Visual Art Center) à Albert Einstein High School
- Programme Magnet de Baccalauréat International à Richard Montgomery HS
- Programmes Magnet à Poolesville High School
- Programmes du Centre Upcounty à Roberto W. Clemente Middle School
- Programme Magnet en Lettres et Communication à Eastern Middle School
- Programme Magnet en Mathématiques, Science, et Informatique à Takoma Park Middle School
- Centres pour les Études Enrichissantes
- Programme d'identification précoce pour les surdouées à l'école primaire à Takoma Park Elementary School

- Les élèves affectés à n'importe quel programme d'immersion de langue dans une école élémentaire ou dans un collège
- Autres programmes tels qu'identifiés par le superintendent des écoles
- Autres programmes tels qu'identifiés dans OPTIONS: Guide aux Programmes dans l'Ensemble du Comté (www.montgomeryschoolsmd.org/departments/enrichedinnovative/options)

Les élèves dont les demandes de COSA ont été approuvées puisqu'ils fréquentaient un programme spécial/dispensé doivent retourner à leur école de quartier s'ils quittent le programme. (Voir www.montgomeryschoolsmd.org/departments/enrichedinnovative/.)

● **Ma demande de COSA a été rejetée. Comment est-ce je peux faire appel à cette décision?**

Vous pouvez faire appel par écrit à l'Office of the Chief Operating Officer, 850 Hungerford Drive, Room 43, Rockville, Maryland 20850. Le Chief Operating Officer sert en tant que personne désignée du Superintendent des Écoles. L'appel doit être fait par écrit et reçu dans le bureau du Chief Operating Officer pas plus tard que 15 jours suivant la date de la lettre de décision. L'appel doit indiquer la/les raison(s) pour laquelle/lesquelles un examen de la décision est sollicité. Vous n'êtes pas requis de fournir des informations supplémentaires pour faire appel à la décision, mais vous devriez inclure toute information supplémentaire qui soit pertinente à votre cas. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 240-314-4880. **Les élèves qui attendent une décision d'un appel de COSA fréquenteront leur école affectée jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise.**

Tous les appels sont examinés sur la base des documents soumis et des conférences téléphoniques.

Si votre appel est rejeté par le chief operating officer, vous pouvez faire appel par écrit au Montgomery County Board of Education (Board), 850 Hungerford Drive, Room 123, Rockville, Maryland 20850, dans les 30 jours suivant la date de la lettre de décision de ce dernier. Vous êtes cependant encouragé à soumettre tout appel aussitôt que possible. Tous les appels sont entendus aux dates des réunions du Board normalement prévues. **Veuillez noter que le Board ne se réunit pas au mois d'août.**

NOTEZ: Les décisions finales concernant les appels reçus dans le bureau du chief operating officer avant le 1 juillet 2018 seront prises avant le début de l'année scolaire. Les décisions finales concernant les appels reçus après le 1 juillet 2018 pourront ne pas être prises avant le début de l'année scolaire.



Demande de Changement d'Affectation d'École (COSA)

MONTGOMERY COUNTY PUBLIC SCHOOLS (MCPS)
Rockville, Maryland 20850

Formulaire 335-45 de MCPS
Décembre 2017

INSTRUCTIONS: Le parent/tuteur légal doit compléter la Partie I et soumettre le formulaire au directeur de l'école de quartier de l'élève pas plus tard que le 1 avril 2018. Veuillez lire attentivement les informations qui vous ont été fournies dans la *Brochure d'Informations au sujet du Changement d'Affectation d'École (COSA)* avant de remplir le formulaire. Voir la Politique JEE du Board of Education, *Transferts d'Élèves (Student Transfers)*, et le Règlement JEE-RA de MCPS, *Transferts d'Élèves (Student Transfers)*.

PARTIE I: DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTION D'ÉCOLE. À remplir par le parent/tuteur légal. (veuillez écrire en caractères d'imprimerie)

Élève _____ Date de Naissance ____/____/____
Nom de Famille Prénom Initiale du Deuxième Prénom

Reçoit des Services d'Éducation Spéciale Non Oui

École Actuelle _____ Prochain Grade _____ en septembre 2018

École de Quartier _____ École Demandée _____ Date d'Entrée en Vigueur ____/____/____

Parent/Tuteur Légal: _____

Adresse: _____ Téléphone du domicile ____-____-____
Rue

_____ Téléphone du travail ____-____-____
Ville État Code Postal

Adresse E-mail _____ Téléphone portable ____-____-____

Langue parlée à la maison _____ TTY nécessaire

Raison de la demande:

- Difficultés Uniques—veuillez décrire en détail, les documents pouvant être vérifiés doivent être joints à ce formulaire.
- Déménagement familial—l'achèvement de cette année scolaire uniquement en raison du déménagement de la famille.
- Frères/sœurs—le frère/la sœur aîné(e) fréquente l'école demandée dans le Grade _____; nom du frère/de la sœur _____
- Intention de continuer dans le groupement d'écoles pour les écoles élémentaires appariées, ou du collège au lycée, sauf pour des changements de limites géographiques, pour un COSA du collège approuvé antérieurement. (Automatiquement approuvé après avoir soumis le formulaire de COSA)
- Élève attribué à Poolesville Elementary School qui souhaite fréquenter Monocacy Elementary School (Automatiquement approuvé après avoir soumis le formulaire de COSA)

Les formulaires de demande doivent être soumis entre le 1 février 2018 et le 1 avril 2018, pour l'année scolaire 2018-2019. En l'absence de circonstances atténuantes, les demandes tardives ne seront pas traitées.

Je comprends que, sauf indication contraire, si cette demande est acceptée: 1) le transport n'est pas fourni par Montgomery County Public Schools; 2) l'élève NE SERA PAS éligible à participer pendant une année dans l'athlétisme interscolaire de lycée; et 3) le COSA peut être révoqué pour juste cause.

_____/____/____
Signature, Parent/Tuteur Légal Date

PART II: SCHOOL REVIEW. To be completed by the principal of student's home school.

Residency Verification has been completed _____ Date ____/____/____ MCPS Student ID # _____

I have discussed this request with the parent/guardian Yes No School # _____

_____/____/____
Signature, Principal (Signature does not constitute agreement/disagreement with the request but does verify that residency has been validated.) Date

FORWARD TO: Director, Division of Pupil Personnel and Attendance Services (DPPAS), 850 Hungerford Drive, Room 211, Rockville, MD 20850

PART III: DPPAS ACTION. To be completed by DPPAS.

Forwarded to: Consortium Office Special Education Date ____/____/____

DPPAS Decision:

- Approved Approved, to the end of school year _____ Denied—No unique hardship documented

Comments: _____

_____/____/____
Signature, Director or Coordinator, DPPAS Date

APPELS: Si la demande de COSA est rejetée par DPPAS, l'appel doit être fait par écrit (veuillez indiquer la raison et toute information supplémentaire) dans les 15 jours civils suivant la date de la présente décision à: Office of the Chief Operating Officer, Montgomery County Public Schools, 850 Hungerford Drive, Room 43, Rockville, Maryland 20850.

DOWNCOUNTY CONSORTIUM
MONTGOMERY BLAIR, ALBERT EINSTEIN,
JOHN F. KENNEDY, NORTHWOOD, WHEATON

MIDDLE SCHOOL MAGNET CONSORTIUM
ARGYLE, A. MARIO LOIEDERMAN, PARKLAND

NORTHEAST CONSORTIUM
JAMES HUBERT BLAKE, PAINT BRANCH, SPRINGBROOK

11721 Kemp Mill Road
Silver Spring, Maryland 20902
301-592-2040

DEPARTMENT OF
SPECIAL EDUCATION
SERVICES

850 Hungerford Drive
Room 230
Rockville, Maryland 20850
301-279-3837

DÉCLARATION DE NON-DISCRIMINATION DE MCPS

Montgomery County Public Schools (MCPS) interdit la discrimination illégale basée sur la race, l'ethnicité, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale, la religion, le statut d'immigrant, le sexe, le genre, l'identité de sexe, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut de famille/parentalité, la situation matrimoniale, l'âge, le handicap physique ou mental, la pauvreté et le statut socioéconomique, la langue, ou d'autres attributs ou affiliations qui sont protégés légalement ou constitutionnellement. La discrimination affaiblit les efforts de longue date de notre communauté à créer, à encourager, et à promouvoir l'équité, l'intégration, et l'acceptation pour tous. Quelques exemples de discrimination comprennent les actes de haine, de violence, d'insensibilité, de harcèlement, de brimade, d'irrespect, ou de représailles. Pour de plus amples informations, veuillez examiner la Politique ACA du Montgomery County Board of Education, Non-discrimination, Équité, et Compétence Culturelle (Nondiscrimination, Equity, and Cultural Proficiency). Cette politique affirme la conviction du Board que chaque élève compte, et en particulier, que les résultats éducatifs ne devraient jamais être prévisibles en fonction des caractéristiques personnelles réelles ou perçues d'un individu. Cette politique reconnaît également que l'équité demande des étapes préventives d'identification et de redressement des préjugés implicites, des pratiques qui ont un effet disparate injustifié, et des obstacles structureux et pédagogiques qui entravent l'égalité des opportunités éducatives ou professionnelles.

Pour des questions ou des plaintes concernant la discrimination contre le personnel de MCPS *	Pour des questions ou des plaintes concernant la discrimination contre les élèves de MCPS *
Office of Employee Engagement and Labor Relations Department of Compliance and Investigations 850 Hungerford Drive, Room 55 Rockville, MD 20850 240-740-2888 OCOO-EmployeeEngagement@mcpsmd.org	Office of School Administration Office of School Administration Compliance Unit 850 Hungerford Drive, Room 162 Rockville, MD 20850 301-279-3444 OSSI-SchoolAdministration@mcpsmd.org

**Des questions, plaintes, ou demandes concernant les aménagements pour les élèves ayant des handicaps peuvent aussi être soumises au superviseur de l'Office of Special Education, Resolution and Compliance Unit, au 301-517-5864. Des questions concernant des aménagements ou des modifications pour le personnel peuvent être posées à l'Office of Employee Engagement and Labor Relations, Department of Compliance and Investigations, au 240-740-2888. De plus, les plaintes de discrimination peuvent être soumises à d'autres agences, telles que: U.S. Equal Employment Opportunity Commission, Baltimore Field Office, City Crescent Bldg, 10 S. Howard Street, Third Floor, Baltimore, MD 21201, 1-800-669-4000, 1-800-669-6820 (TTY); ou U.S. Department of Education, Office for Civil Rights, Lyndon Baines Johnson Dept. of Education Bldg., 400 Maryland Avenue, SW, Washington, DC 20202-1100, 1-800-421-3481, 1-800-877-8339 (TDD), OCR@ed.gov, ou www2.ed.gov/about/offices/list/ocr/complaintintro.html.*

Ce document est aussi disponible, sur demande, dans d'autres langues que l'anglais et sous d'autres formats sous l'Americans with Disabilities Act, en contactant le Department of Public Information and Web Services de MCPS au 240-740-2837, au 1-800-735-2258 (Maryland Relay), ou à PIO@mcpsmd.org. Les individus qui ont besoin d'un interprète en langue des signes ou d'une translittération peuvent contacter l'Office of Interpreting Services au 240-740-1800, au 301-637-2958 (VP), ou à interpreting_services@mcpsmd.org. MCPS fournit aussi un accès égal aux Boy/Girl Scouts et à d'autres groupes de jeunes désignés.



Publié par le Department of Materials Management for the Office of the Chief Academic Officer

Traduit par Language Assistance Services Unit • Department of Communications

0494.18ct • Editorial, Graphics & Publishing Services • 12/17 • NP